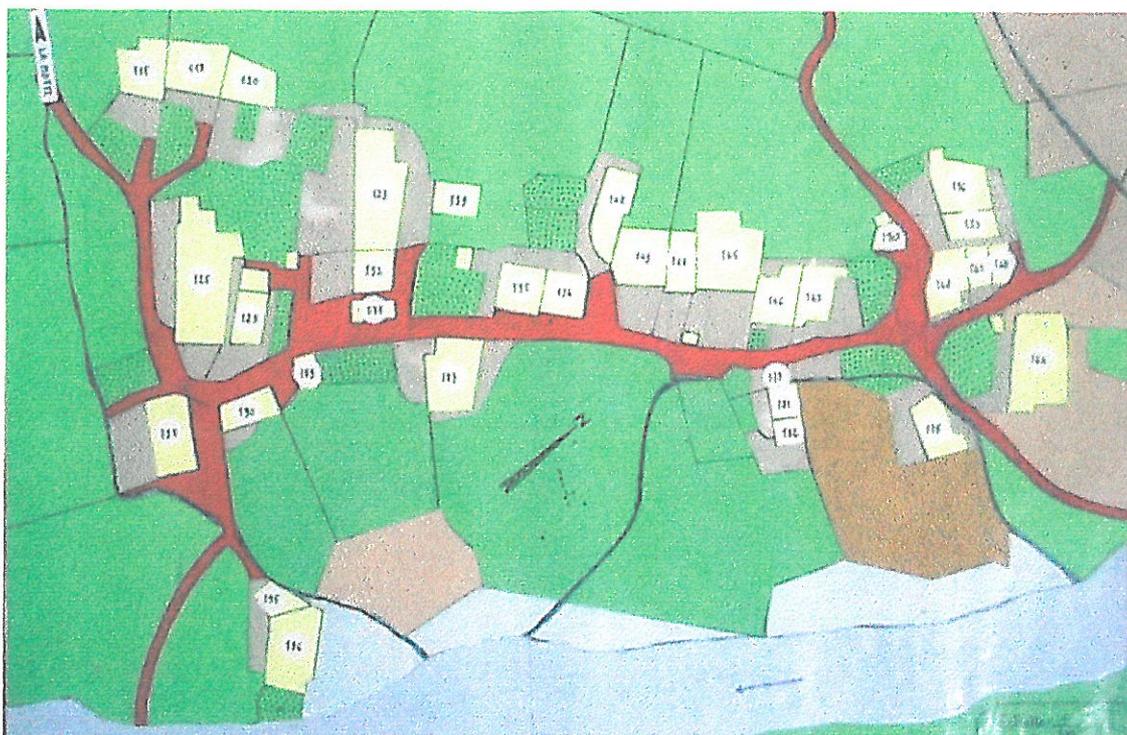


EXPOSITION DE MOLINES EN CHAMPSAUR



	Jais		Bos		Vergers		Graviers		Bâtonneul
	Jardins		Lâtres		Chemins		Canaux		Canaux privés

115. Villarm Josph	155. Lucien Faur	156. Noelle Faur	192. Lucien Mili
111. Ferris Jean Baptiste	154. Lucien Faur (cousin)	155. Noelle Charles	197. Jaillard Jeanne
120. Boyer-Joly Josph	142. St. Noelle	160. Villarm J. Faur (cousin)	185. Faur
121. Lucille Jean Vincent	143. Boyer Faur	161. Gaudin Josph, meunier	190. Gaudin Josph, meunier
125. Lucille Jean Vincent	144. Villarm J. Faur (cousin)	162. Villarm J. Faur dit Bert	194. Lucien
124. Lucien Faur	145. Davin Jean	164. Villarm Josph ditin	196. Noelle Charles, meunier
123. Gilles Jean Charles	146. St. Gaudin. Faur	175. Gaudin Josph, meunier	
112. Rouquet Louise	147. Ferris Jean Josph	177. Moutin	
133. Zylie	150. Villarm J. Faur (cousin)	181. Valentin Courant	



CARRIERES ET MINES

Dans son " Histoire des Hautes-Alpes ", le Baron LADOUCKETTE écrivit qu'il y avait probablement de la houille à Molines, mais surtout du plomb argentifère, ce qui le fit s'exclamer : " Mais comment l'exploiter à travers tous ces précipices ? ”.

On ne sait pas sur quoi il se basait pour faire de telles assertions, car ce n'est que plus tard, en 1865, que l'on effectua les premières recherches. Il fallut attendre 1885 pour que M. KUSS, géologue réputé, découvre, sur les bords du Rebeyron, des terrains qui, après analyse, s'avérèrent contenir en moyenne 15 % de plomb, 15 % de zinc, 15 % de fer et 13 % d'antimoine.

La chose en resta là, jusqu'à ce qu'un industriel marseillais, en 1906, décide d'exploiter ce gisement pour en extraire l'antimoine. Malheureusement, le minéral devait être descendu à Marseille pour y être traité, ce qui nécessitait un long charroi par tombereaux hippomobiles jusqu'en gare de Gap, puis par voie ferrée jusqu'à Marseille. On comprend que dans ces conditions, le transport grevait d'une façon considérable le prix de revient. Cet industriel pensa alors traiter le minerai sur place et, pour cela, envisagea de créer une usine à Molines, qui aurait fonctionné à l'électricité fournie par l'eau des torrents, en l'occurrence celui du colombier et de Peyron-Roux sur lesquels il installerait deux mini-centrales. Des plans furent dressés (ils figurent encore aux Archives départementales de Gap) et des pourparlers d'achat de terrains engagés avec la commune de Molines, mais la port prématurée de cet industriel mit fin à ce projet.

Ces dernières années, dans le but de dresser la carte minéralogique des Hautes-Alpes, le Bureau de Recherches Géologiques et Minières d'Orléans reprit les recherches, particulièrement vers le quartier Ferrière (pensant que ce nom aurait pu être tiré d'un ancien gisement). Effectivement, on découvrit bien quelques traces d'hématite, mais sans grande importance.

Il ne faudrait toutefois pas oublier les carrières de marbre qui furent exploitées, surtout vers le début du siècle dernier, mais qui furent rapidement abandonnées, vraisemblablement en raison des difficultés de communication.

Il devait exister également des carrières de pierre à chaux, puisque lorsque les habitants avaient à réparer leurs maisons, ils fabriquaient eux-mêmes la chaux dans de petits fours artisanaux. Si, au début, l'autorisation de la Préfecture suffisait, par la suite, ce fut les Eaux et Forêts qui l'accordèrent, en raison des dangers d'incendie que cela représentait. Ces autorisations n'étaient toutefois données que pour un laps de temps très limité. Il y en eut de nombreuses, accordées aussi bien à Molines, qu'au Roy, qu'au Sellon, dans la deuxième partie du siècle dernier.

MOLINES ET SES TROUPEAUX

Après la période agitée de la Révolution, l'arrivée de l'Empire qui permettait d'amener la stabilité, fut accueillie avec soulagement.

Les conditions de vie vont s'améliorer et une certaine aisance va même se développer grâce aux efforts du baron LADOUCETTE, deuxième préfet du département.

Ce dernier va, en effet, encourager la culture de la pomme de terre et, par ailleurs, introduire la race Mérinos dans l'élevage de moutons.

La pomme de terre, qui était déjà connue depuis longtemps dans l'Est de la France, allait permettre, dorénavant, de sauver le peuple de la famine ; quand aux moutons qui, rappelons-le, étaient plus élevés pour leur toison que pour leur viande, leur race s'était abâtardie au fil des décennies. Leur laine était devenue tellement courte que, pour le tissage des draperies, les industriels devaient faire venir des laines d'Angleterre.

La Révolution avait arrêté la montée des troupeaux de Provence dans les Alpes, mais celle-ci reprit avec vigueur et beaucoup d'habitants de Moline se firent bergers pour garder ces troupeaux venus de l'extérieur, auxquels ils ajoutaient les quelques bêtes qu'ils possédaient.

Dans une enquête de 1807, le nombre de moutons appartenant à des habitants de la commune était évalué à 1 500 (le plus important possédant 120 bêtes), mais certains gardaient des troupeaux de 500 à 600 bêtes pour des gens de l'extérieur.

Le problème se corsait encore du fait que la plupart de ces troupeaux ne payaient la taxe de paquérage que pour un nombre de bêtes qui était bien loin de correspondre à la réalité. En 1821, Le Maire, Vincent ESCALLE, s'en inquiéta et avisa le Préfet. Celui-ci chargea le Maire de Saint-Eusèbe de faire une discrète enquête sur le fait et de l'en tenir informé.

Le rapport fut accablant puisqu'il est cité, entre autres, une personne qui gardait 800 bêtes, mais qui ne payait que pour les 50 lui appartenant ; un autre qui n'avait aucune terre sur la commune, mais qui y faisait garder un troupeau de 2 100 bêtes. Ces gens introduisaient leurs troupeaux, le plus souvent par les communes voisines et les déplaçaient constamment pour échapper à un contrôle. A cela, il faut aussi ajouter les nombreuses chèvres, car il y en avait plus de 150 dans la commune.

Pensant pouvoir remédier à ces abus, le préfet institua des rôles de pâturage qui devaient lui être soumis, mais ceci n'apporta guère d'amélioration, les déclarants trichant sur le nombre de bêtes à estiver.

Si Moline perdait ainsi de nombreuses taxes de paquérage, l'exagération du nombre des troupeaux amena peu à peu une dégradation des terrains par l'eau qui, n'étant pas retenue par le tapis herbeux, dévalait les montagnes, amenant des crues subites et démesurées des torrents. Les inondations de septembre 1860, qui engravèrent le village, en sont une fâcheuse conséquence.

Aussi, devant l'importance des travaux à entreprendre, Moline, en 1874, Saint-Bonnet, Bénévent et Les Costes en 1876, puis La Motte en 1887, n'hésitèrent pas à céder leurs terres à l'Etat qui chargea l'Administration des Eaux et Forêts d'en assurer la gestion.

Tout en entreprenant les travaux de reboisement, de regazonnement et de correction des torrents, qui s'imposaient, celle-ci instaura de sévères quotas de bêtes en fonction des surfaces de pâturage. Les gardes forestiers qui furent mis en place, tout en dirigeant les travaux, purent également assurer une stricte surveillance et empêcher les abus.

